

**VILLE DE VARENNES  
SÉANCE SPÉCIALE**

**23 AVRIL 2018  
20 H**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 23 avril 2018, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*  
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**  
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Aucune question

*Fin de la première période de questions.*

**MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS**

**2018-155 Acquisition d'un système de téléphonie IP**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'un système de téléphonie IP;

CONSIDÉRANT la réception d'une soumission;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation de la coordonnatrice à la direction générale et à l'informatique en date du 16 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu

APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Neopos, pour l'acquisition d'un système de téléphonie IP, selon sa soumission du 11 avril 2018, pour un montant total de 85 156.83 \$ taxes incluses.

Le financement sera fait à même le fonds de roulement et le remboursement par le fonds d'administration se fera sur une période de cinq ans à compter de 2019.

*Certificat du trésorier numéro 3069*

ADOPTÉE.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2018-156    Amendement à la convention d'achat-vente amendée et refondue –  
Pétromont, société en commandite  
Autorisation de signature**

IL est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'amendement à la convention d'achat-vente amendée et refondue entre Pétromont, société en commandite et la Ville de Varennes; telle convention est annexée à la présente comme si au long reproduite.

ADOPTÉE.

**2018-157    Acte de vente – Pétromont, société en commandite  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre Pétromont, société en commandite et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Cette autorisation de signature est conditionnelle à la réception par la Ville de Varennes des documents suivants :

- Preuve de publication de l'avis de décontamination sur les lots concernés;
- Rapport environnemental de clôture conforme à la définition prévue à l'article 1.1 (bb) de la Convention d'achat-vente amendée et refondue ou alternativement la réception de la confirmation de la part d'Éthanol Cellulosique Varennes S.E.C. de leur acceptation de procéder à la transaction en renonçant à obtenir au préalable copie dudit rapport.

D'affecter la dépense au fonds de surplus accumulés non affectés.

*Certificat du trésorier numéro 3072*

ADOPTÉE.

**2018-158    Acte de vente – Éthanol Cellulosique Varennes S.E.C.  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre Éthanol Cellulosique Varennes S.E.C. et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Le certificat du trésorier conforme à l'article 6 de la *Loi sur les immeubles industriels municipaux (L.R.Q., c. 1-0.1)* est annexé aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE.

**2018-159 Services professionnels – Construction d'une rue industrielle  
Demande d'autorisation**

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2018-095 lors de la séance générale du 12 mars 2018 donnant le mandat à Génipur inc. pour les services professionnels de la construction d'une rue industrielle;

CONSIDÉRANT que certaines autorisations sont nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau

APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

De mandater et d'autoriser Génipur inc. à présenter au nom de la Ville de Varennes toute demande d'autorisation et/ou d'approbation auprès des différents paliers gouvernementaux, tels que le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte aux Changements Climatiques, le ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi que tout autre ministère et la MRC de Marguerite-D'Youville dans le cadre du projet de construction d'une rue industrielle;

Que la Ville de Varennes confirme que le projet ne contrevient à aucun règlement municipal.

Que la Ville de Varennes s'engage à transmettre au ministère du Développement Durable, Environnement et Lutte aux Changements Climatiques une attestation signée, après la fin des travaux, par un ingénieur quant à la conformité avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE.

**2018-160 Services professionnels – Réaménagement de l'intersection du chemin du Pays-Brûlé et du boulevard Lionel-Boulet  
Demande d'autorisation**

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2018-094 lors de la séance générale du 12 mars 2018 donnant le mandat à Comeau Experts-Conseils pour les services professionnels du réaménagement de l'intersection du chemin du Pays-Brûlé et du boulevard Lionel-Boulet;

CONSIDÉRANT que certaines autorisations sont nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

De mandater et d'autoriser Comeau Experts-Conseils (4368894 Canada inc.) à présenter au nom de la Ville de Varennes toute demande d'autorisation et/ou d'approbation auprès des différents paliers gouvernementaux, tels que le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte aux Changements Climatiques, le ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi que tout autre ministère et la MRC de Marguerite-D'Youville dans le cadre du projet du réaménagement de l'intersection du chemin du Pays-Brûlé et du boulevard Lionel-Boulet;

Que la Ville de Varennes confirme que le projet ne contrevient à aucun règlement municipal.

Que la Ville de Varennes s'engage à transmettre au ministère du Développement Durable, Environnement et Lutte aux Changements Climatiques une attestation signée, après la fin des travaux, par un ingénieur quant à la conformité avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE.

## **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Commerces pouvant s'installer dans la nouvelle zone C-624
- Demande de conservation de l'espace vert dans l'actuelle zone P-624
- Renaissance d'une association de football de Varennes
- Suffisance des surfaces de pratique pour le soccer et le football
- Demande de mise en valeur d'une résidence historique sur la route Marie-Victorin
- Revenu anticipé par la Ville pour le changement d'usage de l'espace vert situé dans l'actuelle zone P-624
- Demande de consultation citoyenne ou d'appel de projet pour les usages futurs du terrain dans la zone P-624
- Plan de la reconstruction de l'intersection du chemin du Pays-Brûlé avec le boulevard Lionel-Boulet
- Transactions avec Pétromont

*Fin de la 2<sup>e</sup> période de questions des contribuables.*

## **PAROLE AUX CONSEILLERS**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 19.

*Le maire,*

*Le directeur des Services juridiques  
et greffier,*

---

Martin Dampousse

---

Me Marc Giard, OMA